

12 février 1772 : le navigateur breton Yves Joseph de Kerguelen de Trémarec aperçoit les îles aujourd’hui françaises qui portent son nom aux confins des océans Indien et Glacial Antarctique.



Inhabité, l’archipel est découvert dans le sud de l’océan Indien le 12 février 1772 par le navigateur français Yves Joseph de Kerguelen de Trémarec, sur la flûte *La Fortune*, qui l’aborde par le nord-ouest, puis se rapproche des îles de la Fortune (qui seront les premières terres approchées), mais ne peut accoster sur les terres principales en raison du mauvais temps. Il

croit voir le continent austral et lui donne le nom de « *France australe* ». Le second de Kerguelen, Louis Aleno de Saint-Aloüarn, à bord de la gabare le *Gros Ventre* peut se rapprocher quarante lieues plus au sud dans l'anse du Lion-Marin. Il fait débarquer un officier pour la prise de possession du territoire au nom du roi de France le 13 février par l'enseigne de vaisseau Charles du Boisgüehenneuc qui débarque sur la future plage de la Possession. Rentré en France, en quittant sans l'avertir le *Gros Ventre*, Kerguelen fait miroiter à Louis XV la possibilité qu'il s'agisse d'un nouveau continent austral, afin d'organiser une seconde expédition.

De retour dans l'archipel en décembre 1773, il entre dans la baie de l'Oiseau et envoie le 6 janvier 1774 son lieutenant Henri Pascal de Rochegude à terre y laisser un message dans une bouteille placée en évidence sur un rocher au fond de l'anse. La bouteille contient un document attestant la prise de possession au nom de la couronne française et les deux passages de navires français :

« Ludovico XV. galliarum rege, et d.* [omino] de Boynes regi a Secretis ad res maritimas annis 1772 et 1773. »

La France publiera à la fin du mois de février 2022 sa première [stratégie polaire nationale](#) ainsi que la création de la deuxième plus grande aire marine protégée au monde autour des terres australes et antarctiques françaises.

SITES :

- [ANTARCTICA2020](#)
- [INSTITUT POLAIRE FRANÇAIS](#)
- [LE CERCLE POLAIRE](#)
- [TAAF](#)